

INTRODUCTION

GRAMMAIRE

Arnauld & Lancelot, Grammaire de Port-Royal.

La grammaire est l'art de parler.

Parler est expliquer ses pensées par des signes que les hommes ont inventé à ce dessein.

On a trouvé que les plus commodes de ces signes étaient les sons et les voix.

Mais parce que ces sons passent, on a inventé d'autres signes pour les rendre durables et visibles, qui sont les caractères de l'écriture, que les Grecs appellent γραμματα, d'où est venu le mot *grammaire*.

Ainsi l'on peut considérer deux choses dans ces signes. La première : ce qu'ils sont par leur nature, c'est-à-dire, en tant que sons et caractères.

La seconde : leur signification, c'est-à-dire, la manière dont les hommes s'en servent pour signifier leurs pensées.

SYNTAXE

Beauzée, Encyclopédie, III, pp.484-485.

Ce mot est composé de deux mots grecs : συν, *cum*, et τασσω, *ordino*, de là συνταξις, *coordinatio*. Selon cette étymologie, la syntaxe est l'art d'établir l'ordre convenable entre les mots réunis pour l'expression d'une même pensée. L'ordre des mots doit évidemment dépendre des rapports qu'ils ont les uns aux autres, et ces rapports des mots doivent peindre ceux des idées élémentaires de la pensée qu'on veut manifester.

Les rapports des mots ne peuvent être rendus sensibles que par deux moyens, savoir par la place qu'ils occupent dans la phrase, ou par quelque forme accidentelle.

La succession analytique des idées, qui n'est que la suite non interrompue de leurs relations, doit être représentée par la succession des mots énonciatifs de ces idées : c'est ce qu'on nomme proprement *Construction*, mot composé des deux mots latins, *cum*, avec, et *struere*, assembler, arranger. Le mot de *Construction* a donc étymologiquement le même sens que celui de *Syntaxe*, mais l'usage a consacré le terme latin pour désigner seulement l'ordre analytique des mots d'une phrase, et le terme grec pour désigner tout ce qu'il y a à observer dans la réunion de ces mots, tant par rapport à l'ordre que par rapport aux formes accidentelles.

Ces formes accidentelles des mots sont les *Nombres*, les *Cas*, les *Genres*, les *Personnes*, les *Temps*, les *Modes*. Le choix s'en décide par la considération du rapport qui est entre les idées. Si c'est un rapport d'identité, il soumet les mots à la loi de la concordance. Si c'est un rapport de détermination, il soumet les mots aux lois du régime.

Mais la nécessité de donner à la phrase de l'énergie, de l'agrément, quelquefois même la clarté, donne souvent occasion de déroger en quelque point aux lois de la syntaxe ; et ce sont ces locutions, dont l'usage autorise l'irrégularité, que l'on nomme *Figures de Syntaxe*. Les unes altèrent la plénitude de la phrase, ou par défaut, ou par redondance, ce sont l'*Ellipse* et le *Pléonasme*. Les autres dérangent l'ordre analytique, et ce sont l'*Inversion* et l'*Hyperbate*.

Lorsque quelque locution figurée de ce genre est devenue, par l'usage, tellement propre à une langue, qu'on y néglige entièrement l'expression naturelle, c'est ce qu'on appelle *Idiotisme*.